

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 18 MAI 2015

Date de convocation : 11 mai 2015

Présents : Mmes et MM : Nathalie BOSVIEL - Maurice GALLET - Fabienne JAILLET - Guy LACROIX - Magalie MEUNIER - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Michel MONNOYEUR - Hervé PAGET.

Absent excusé : Philippe BERNARD donne procuration à Maurice GALLET-

Absent non excusé : Antoine BORNOT

Secrétaire de séance : Catherine MAIGNAN

1) **DM Bouygues :**

Afin de mandater la facture de Bouygues pour l'effacement des réseaux, il convient de modifier le budget de la façon suivante : compte 238 : - 9 700 € et compte 20423 : + 9 700 €. Accord à l'unanimité.

2) **SICOPAL :**

Adhésion de Château Chalon au SICOPAL : accord à l'unanimité.

3) **SIDEC :**

Cotisations 2015 aux services informatiques du SIDEC : 2 410 €. Ce tarif comprend les logiciels informatiques, la maintenance, l'assistance aux communes, la formation du personnel et la mise en place ainsi que les outils de dématérialisation. Accord à l'unanimité.

4) **Cartes avantages jeunes :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire pour 2015 et dans les mêmes conditions que l'année dernière le financement et l'octroi des cartes avantages jeunes pour les jeunes chillois de moins de 20 ans.

5) **Projets de travaux :**

- Mur place du village :

Trois devis ont été demandés pour la réfection des joints (85 m²). Pour l'instant, un seul devis a été reçu. Le projet sera étudié après réception des 2 autres devis.

- Remplacement des lampes :

40 lampes peuvent être remplacées, les mâts sont conservés. Le maire informe le conseil de la possibilité d'adhérer à la charte du SIDEC. Il est proposé d'organiser avec le SIDEC une réunion d'informations pour les membres du conseil.

- Chemin piéton :

- Route départementale : ce projet sera discuté lors du prochain conseil, après réception de tous les devis demandés.
- Chemin des combes : le maire fait lecture d'une lettre d'un riverain pour alimenter la réflexion sur cet éventuel projet. Une rencontre est prévue avec le maire de Lons et le gérant du camping.

6) **Questions et informations diverses :**

- Nouvelle composition du conseil communautaire : suite aux élections complémentaires partielles de Frébuans, et en conformité avec la loi, chaque commune membre d'ECLA doit délibérer. Une nouvelle répartition (53 sièges) a été proposée par ECLA et adoptée à l'unanimité des présents.

- Urbanisme : M. et Mme Sahin ont déposé un permis de construire. Ils souhaitent acquérir une partie de la parcelle jouxtant leur propriété (parcelle AB 55). Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cette vente, au prix de 25€/m². Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

- Fleurissement du village prévu le 19 mai.

- Achat d'un barnum d'occasion (environ 600 € HT) de 4x3m, pour la commune avec possibilité de location aux habitants.

- Effacement des réseaux rue des lilas.

- Projet d'installation de photos de Chille au lavoir.

Fin de séance : 21h50

Le secrétaire de séance

